



Cher parent/tuteur, chère tutrice :

Chaque année, l'infirmier(ère) de votre établissement scolaire doit recevoir de **nouveaux** formulaires de diabète remplis et signés par vous et par le médecin de votre enfant. Des informations mises à jours permettent à l'infirmier(ère) scolaire de savoir si votre prestataire de soins de santé a fait des modifications au traitement ou aux médicaments de votre enfant au cours de l'année passée. L'infirmier(ère) scolaire a besoin de ces informations pour donner les traitements adéquats à votre enfant.

Les formulaires de diabète pour l'année scolaire 2020-2021 sont joints à ce courrier. Veuillez soumettre ces formulaires le plus tôt possible. On vous conseille de soumettre le Formulaire d'administration de traitement médicamenteux contre le diabète (Diabetes Medication Administration form - DMAF) avant la date limite du **lundi 1^{er} juin 2020 ou le plus tôt possible**. Cela permet au médecin scolaire d'avoir assez de temps pour examiner les formulaires et s'assurer que votre enfant recevra les services approuvés au début de l'année scolaire en septembre 2020. Une fois que le médecin de votre enfant a rempli les formulaires de diabète, veuillez attacher une petite photographie de votre enfant en haut à droite du formulaire pour pouvoir bien identifier votre enfant.

Envoyez par courrier les Formulaires d'administration de traitement médicamenteux contre le diabète à :

DMAF Coordinator
New York City Department of Health & Mental Hygiene
Office of School Health
Gotham Center
42-09 28th Street, CN-25
Queens, New York 11101-4714

Vous pouvez également envoyer les formulaires par fax au 347-396-8945 ou 347-396-8932. Veuillez-vous assurer de faxer les deux côtés des formulaires.

Si votre enfant a un plan d'aménagements 504 mis en place par son école, on vous conseille de soumettre des formulaires de demande de renouvellement d'aménagements 504 au coordonnateur 504 de votre école le plus tôt possible. L'équipe 504 a besoin de ces informations pour s'assurer que les aménagements adéquats sont fournis à votre enfant. Cela permettra de tenir la réunion de l'équipe 504 avant le début de l'année scolaire et de mettre en place un plan d'aménagements pour l'année scolaire 2020-2021.

Si vous avez des questions, veuillez en parler avec le coordonnateur 504 de votre école ou composer le 718-310-2405.

Merci,

Dr. Cheryl Lawrence
Directrice médicale
Bureau de la santé scolaire